



## Sanibroyeur inutilisable dois je payer mon loyer?

Par **nortega75**, le **14/06/2011 à 22:47**

Bonjour,  
LE 11 MAI mon sanibroyeur c'est bouché due a l'usure, probleme survenue deux mois auparavant .mon proprietaire m a dit avoir pris contact avec un plombier apparemment pas rapide, depuis pas de nouvelle.Je n' ai pas payé mon loyer du mois de juin pour obtenir une reaction ,aucune.  
Que dois je faire.  
merci

Par **mimi493**, le **14/06/2011 à 23:05**

Il n'a qu'à attendre un peu, puis vous envoyez un commandement d'huissier, à vos frais.  
Payez votre loyer.  
Envoyez une LRAR de mise en demeure exigeant la réparation sans délai,car l'absence de toilettes dans le logement en fait un logement indécents et que si la réparation n'est pas faite sans délai, vous saisissez la justice